

MOTIONS.

Pour mardi, 30 septembre 1919.

No 1.

Par l'honorable M. Bradbury:

24 septembre—Que les droits versés relativement au bill (Q2) intitulé: "Loi pour faire droit à George Irvine Tuck", soient remboursés moins les frais de traduction et d'impression.

No 2.

Par l'honorable M. Domville:—

4 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant les importations d'huile et d'essence de pétrole durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1919 et durant chacun des mois de l'année fiscale courante jusqu'à date.

No 3.

Par l'honorable M. Domville:

25 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant le poids et la valeur des exportations du Canada, durant les exercices de 1916, 1917, 1918, 1919, d'engrais mixtes, de sulfate d'ammoniaque, de nitrate de soude, de sels ammoniacaux, de phosphates de scories, de superphosphates, de sels de potassium, de chlorure de potassium, de sulfate de potasse crue et d'éléments chimiques tels qu'il en entre dans la préparation d'engrais chimiques, ainsi que de scorie basique, provenant des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, en spécifiant les exportations de chacune de ces provinces et leur destination d'après les registres de nos bureaux de douane.

No 4.

Par l'honorable M. McLean:

25 septembre—Qu'il émane un ordre du Sénat pour la production d'un état indiquant:—

(1) Le nombre de frigorifiques de boitte de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard qui, de 1909 à 1919 inclusivement,

(a) ont sollicité l'aide du gouvernement;

(b) ont obtenu l'aide du gouvernement;

(c) n'ont pu obtenir l'aide du gouvernement.

(2) Le nom et l'adresse des personnes qui ont dans chaque cas demandé cette aide, et les raisons pour lesquelles l'aide a été refusée chaque fois qu'elle l'a été.